

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 595

présenté par
M. Gosselin

ARTICLE 30

À l'alinéa 5, supprimer la deuxième occurrence des mots :

« , d'ovocytes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il en est de même pour les dons d'ovocytes.